

la couronna. A Paris,, dans ces vastes et banales nécropoles, l'épigraphie funéraire est muette ; tous ces inconnus dont nous foulons les *tumuli* ne disent rien à notre âme. Si parfois un monument nous arrête, c'est celui d'un personnage célèbre qui a voulu se survivre et disputer sa dépouille et son nom au néant de la mort. Hélas ! le faste du tombeau ne nous rappelle la plupart du temps que la fastueuse stérilité de la vie. Dans cette excursion à travers les champs du repos, l'esprit peut s'exercer ; mais le coeur ne palpite pas. Le jour des Morts, aucune cérémonie religieuse ne vient, au milieu de ces anéantissements, nous remémorer la grandeur de nos destinées.

* * *

Grâce à Dieu, la fête des trépassés n'est pas encore près de perdre son caractère chrétien dans nos campagnes. De touchantes légendes viennent même ça et là fortifier les croyances religieuses et rappeler les nécessités de la prière. Sur le littoral normand, les pêcheurs croient que si les âmes des pauvres naufragés, leurs frères, n'ont pas reçu, le jour des Morts, l'assistance spirituelle de leurs frères, de lugubres apparitions ne manquent jamais de convier soudainement les familles oublieuses ou négligentes à l'accomplissement de leurs devoirs. Voici, par exemple, ce qui arrive au milieu de la nuit :

La mer est houleuse, le vent furieux ; la tempête fouette les vagues de son aile impétueuse. Dans ce moment critique, un navire se découvre en pleine mer ; il s'avance avec une rapidité qui fait frémir ; mais en peu d'instant il atteint par bonheur la jetée, contre laquelle on craignait tout à l'heure de le voir se briser. Les spectateurs, assemblés à la hâte, considèrent attentivement le navire et le reconnaissent avec surprise pour un de ceux dont on a déploré naguère la perte. Voilà bien ses agrès, sa voilure, sa mâture ; seulement les agrès sont brisés, et les voiles pendent déchirées aux mâts chancelants et disloqués.

Cependant il faut venir en aide au bateau en détresse ; le gardien du phare lui jette la *dromme* ; l'équipage la saisit et l'attache à son avant-pont, suivant l'usage. A l'appel du gardien,